



## Questions/Réponses

Consultez notre foire aux questions afin de trouver la réponse adaptée à votre besoin. Vous pouvez également nous contacter via le formulaire que vous trouverez dans l'onglet Contact.

Affichage des résultats 41 à 43 sur 43 au total.

### JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

#### Et si je ne veux pas participer sur ce site ?

Vous pouvez simplement consulter les informations qui vous sont données, pas besoin de créer un compte pour cela.

Et si vous préférez participer « physiquement », rejoignez les réunions publiques annoncées dans la rubrique agenda.

Pour certaines participations, vous pouvez également vous exprimer sur des registres papier disponibles en divers lieux publics, précisés pour chacune des participations.



### JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

#### Comment participer sur jeparticipe.brest.fr ?

Vous pouvez d'abord prendre connaissance des informations liées à un projet, sur la page concernée.

Puis, selon des modalités définies dans le projet, vous pouvez :

- > noter un projet
- > laisser un commentaire
- > émettre un avis sur le projet
- > réagir aux avis des autres internautes,
- > ou émettre vos propres propositions.

Selon les outils mis en place, vous devrez au préalable créer un compte et vous connecter.

### JEPARTICIPE, MODE D'EMPLOI

#### Pourquoi participer sur le site jeparticipe.brest.fr ?

La ville de Brest et Brest métropole souhaitent favoriser une démocratie locale plus participative ; le site [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr) doit permettre d'élargir le débat public, en :

- > améliorant l'écoute des citoyens, et mieux prendre en compte les avis exprimés,
- > en suscitant l'expression collective afin de faire progresser l'implication des citoyens et leur contribution à la construction de l'intérêt général.



Plus d'infos : [la politique de participation](#)

[1](#)[2](#)[3](#)

Votre question n'a pas trouvé de réponse ?  
Contactez-nous !

[POSER UNE QUESTION](#)

Dernière mise à jour le : **29 juillet 2021**

**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

#### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
Fax. : 02 98 33 50 06  
[contact@brest-metropole.fr](mailto:contact@brest-metropole.fr)  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi 8h30-12h30

#### HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest Cédex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[contact@mairie-brest.fr](mailto:contact@mairie-brest.fr)  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
Lundi au Vendredi 8h-18h  
Samedi 8h30-12h30